

Conditions générales de *l'offre de bienvenue*

1. Objet

Les présentes conditions générales régissent l'offre de bienvenue proposée par Basalt, courtier en assurance-vie en ligne, à ses nouveaux clients souscrivant au contrat Basalt Life (ci-après « l'Offre »).

2. Éligibilité

L'Offre est réservée exclusivement :

- Aux **nouveaux clients Basalt** n'ayant jamais souscrit à un contrat Basalt Life.
- Aux personnes physiques majeures, résidant fiscalement en France.
- Aux souscriptions réalisées **en ligne**, sur le site officiel de Basalt.
- Pour tout **versement initial net** d'au moins **1 000 €**.

L'Offre n'est pas accessible aux personnes morales ni aux représentants légaux souscrivant pour le compte d'un mineur.

3. Durée de l'offre

L'Offre se décline en deux catégories, chacune soumise à ses propres dates limites :

- **Non-ambassadeurs** : personnes non inscrites sur la liste d'attente Basalt, ayant souscrit au contrat Basalt Life au plus tard le **31 octobre 2026 inclus**, la date de signature électronique faisant foi.
- **Ambassadeurs** : personnes inscrites sur la liste d'attente Basalt entre le **1er juillet 2026** et le **31 août 2026 inclus**, et ayant souscrit au contrat Basalt Life au plus tard le **30 septembre 2026 inclus**, la date de signature électronique faisant foi.

Basalt se réserve le droit de **prolonger, modifier ou mettre fin** à cette offre à tout moment, sans préavis, sous réserve du respect des droits acquis par les souscripteurs ayant déjà validé leur dossier.

4. Montant de la prime de bienvenue

Le montant de la prime est déterminé en fonction du **versement initial** net effectué lors de la souscription :

Non-ambassadeurs

Sont considérés comme non-ambassadeurs les personnes non inscrites sur la liste d'attente Basalt, ayant souscrit au contrat Basalt Life au plus tard le 31 octobre 2026 inclus, la date de signature électronique faisant foi.

Ambassadeurs

Sont considérés comme ambassadeurs les clients inscrits sur la liste d'attente Basalt entre le **1er juillet 2026** et le **31 août 2026 inclus**, et ayant souscrit au contrat Basalt Life avant le **30 septembre 2026 inclus**.

Investissement initial	Non-ambassadeurs	Ambassadeurs + 20%
1 000 € → 4 999 €	50 €	60 €
5 000 € → 49 999 €	250 €	300 €
50 000 € → 99 999 €	500 €	600 €
100 000 € → 499 999 €	1 000 €	1 200 €
> 500 000 €	2 000 €	2 400 €

5. Modalités de versement de la prime

La prime de bienvenue sera **créditée directement sur le compte bancaire** du souscripteur à l'issue d'une période de détention minimale d'un an, à compter de la **date de création du contrat par l'assureur**.

Le versement de la prime est conditionné au respect cumulatif des conditions suivantes à la date de versement :

- Le souscripteur détient son contrat Basalt Life depuis **au moins 1 an** à compter de la date de création du contrat par l'assureur.
- Le contrat est **toujours en cours** (non racheté totalement, non clôturé).
- Le solde du contrat est **au moins égal au versement initial net** (hors performance et frais de gestion), c'est-à-dire que la somme des retraits depuis la souscription n'excède pas les versements effectués.

6. Non-cumul

L'Offre de bienvenue **n'est pas cumulable** avec toute autre offre promotionnelle en cours proposée par Basalt. En cas d'éligibilité simultanée à plusieurs offres, le client bénéficiera de l'offre la plus avantageuse, sauf mention contraire explicite.

7. Modification et résiliation de l'offre

Basalt se réserve le droit de **modifier, suspendre ou mettre fin** aux présentes conditions à tout moment. Les modifications éventuelles seront publiées sur le site officiel de Basalt et entreront en vigueur dès leur publication, sans effet rétroactif pour les souscripteurs ayant déjà validé leur dossier dans les conditions antérieures.

8. Droit applicable et litiges

Les présentes conditions sont régies par le **droit français**. En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable avant tout recours juridictionnel. À défaut, le litige sera soumis aux juridictions compétentes du ressort du siège social de Basalt.

Dernière mise à jour : juin 2026